

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 SEPTEMBRE 2023

Bruno Bernard lance l'opération "Sauvez tonton"

La Métropole de Lyon est le premier financeur local du logement social. Pour cela, elle siège dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux, notamment Grand Lyon Habitat, dont elle assure la présidence.

Ainsi, le 27 juillet 2020, Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, avait œuvré en coulisses, pour que son oncle, François Théveniau, soit désigné membre du conseil d'administration puis, le 27 juillet 2020, élu président de Grand Lyon Habitat, au mépris de toute considération déontologique, en omettant de déclarer son lien de parenté avant le vote, allant même jusqu'à présider l'instance au moment du vote.

Notre groupe s'était ému d'un tel risque de conflits d'intérêt et avait demandé de reprendre le vote. Devant le refus de l'exécutif, Dominique Nachury, conseillère métropolitaine La Métro Positive, avait intenté un recours devant le tribunal administratif, visant à faire annuler l'élection de M. Théveniau.

Le 23 mars 2023, le Tribunal administratif (requête n° 2006963) a donné raison à Dominique Nachury, invalidant de fait l'élection de l'oncle de Bruno Bernard.

Une nouvelle élection a été organisée et M. François Théveniau a été réélu dans des conditions conformes au droit et avec la transparence qui est due à nos concitoyens. Cette nouvelle élection n'a fait l'objet d'aucun recours de notre groupe car ce n'était pas la personne qui était en cause mais bien les conditions de son élection. L'affaire aurait pu en rester là.

Mais non ! Quand on pratique le népotisme, on va jusqu'au bout de son immoralité : Bruno Bernard a interjeté appel de la décision du tribunal administratif qui reconnaît le conflit d'intérêt.

Bruno Bernard lance l'opération « sauvez tonton » avec l'argent public de la Métropole de Lyon, pour contenter l'égo familial et espérer toucher une éventuelle indemnité financière.

En conseil métropolitain ce matin, Séverine Fontanges, conseillère métropolitaine La Métro Positive est intervenue pour dénoncer cette attitude. Vous trouverez en pièce jointe le texte de son intervention.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 SEPTEMBRE 2023

Les signataires :

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire d'Oullins | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape | **Alexandre VINCENDET**, député du Rhône